LE MAL EMPIRAIT

Les Pilules Pink l'ont chassé

Mlle Canoue Solange, de Bourges (Cher), 121, rue Barbès, écrit :

Mlle Canoue (Cliché Gotté, Bourges)

« Depuis très longtemps déjà, j'étais chlorotique. J'avais pris bien des médicaments, mais sans résultat ; le mal empirait. J'avais complètement perdu les forces et j'étais incapable du moindre travail. J'ai enfin pris les pilules Pink et ces bonnes pilules ont chassé le mal. Mes bonnes couleurs sont revenues, je mange de très bon appétit, et tous les aliments me semblent bons. Je n'ai plus ni essoufflements, ni malaises, ni palpitations et j'ai retrouvé toutes mes forces. »

Les pilules Pink n'ont pas une puissance surnaturelle, mais une simple puissance humaine. Elles régénèrent le sang, elles le rendent riche et pur. Tous nos maux viennent de ce que notre sang, pour des raisons aussi nombreuses que diverses, ne conserve pas sa composition normale. Comme c'est dans le sang que tous les organes du corps puisent la force, lorsque le sang est appauvri, les organes sont affaiblis et tout l'organisme se délabre. Le traitement des pilules Pink vous permet de donner à votre sang toute la pureté et la richesse désirables. C'est par cette action sur le sang combinée avec celles qu'elles ont sur le système nerveux que les pilules Pink guérissent l'anémie, la chlorose, la faiblesse générale, les maux d'estomac, migraines, névralgies, sciatiques, rhumatismes.

Les pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt : Ph^ie Gablin, 23 rue Ballu. Prix : Trois francs cinquante la boîte, dix-sept francs cinquante les six boîtes, franco.

Attention ! il y a des contrefaçons des pilules Pink. Exiger les boîtes véritables, celles qui portent imprimés en bleu sur papier rose, les mots « Pilules Pink pour personnes pâles. » 43148

de Lille, insoumission à la loi sur le recrutement, huit jours de prison. — Epin Jean, jeune soldat de la classe 1905, recrutement de Béthune, insoumission à la loi sur le recrutement, un mois de prison avec sursis. — Emmer Joseph, jeune soldat de la classe 1906, recrutement de Lille, insoumission à la loi sur le recrutement, un mois de prison. — Vasseur Louis, jeune soldat de la classe 1906, recrutement de Compiègne, insoumission à la loi sur le recrutement, trois mois de prison. — Thérouse Lucien, cavalier de 2e classe au 6e régiment de chasseurs, désertion à l'intérieur avec emport d'effets non représentés, six mois de prison avec sursis. — Perieux Robert, soldat de 2e classe au 8e régiment d'infanterie, dissipation d'effets à lui remis pour le service, trois mois de prison avec sursis.

Tribunal correctionnel de Cambrai

Détournements. — Elie Grière, marchand de journaux au Cateau, est prévenu de détournements au préjudice du *Progrès du Nord*. Grière, qui avait versé à ce journal une somme de 750 francs, a tâché de cautionnement, a mangé cet argent et au delà, en journaux qui lui avaient été confiés en dépôt. Ses détournements s'élèvent à 663 francs. Il est condamné à trois mois de prison avec sursis et 25 fr. d'amende.

Les suites de l'ivresse. — Rentrant chez lui en état d'ivresse, le 24 novembre, Julien Blond, 28 ans, journalier à Neuville-Saint-Rémy, trouva en sa demeure, Mme Marek, née Zélie Soyez, 68 ans, pour laquelle il n'éprouvait pas plus de sympathie qu'il ne sait la pauvre femme et la frappa brutalement. Blond se voit, pour cet fait, condamner à 6 jours de prison avec sursis.

Une discussion qui finit mal. — Le 16 décembre dernier, Antoine Ruchez, 34 ans, cultivateur à Troisvilles, eut une violente discussion avec le jeune Henri Basquin, 15 ans, avec lequel il n'entretient pas les meilleurs rapports.

La discussion s'envenima tant et si bien, que, dans un accès de fureur, Ruchez porta des coups à son interlocuteur.

L'inculpé bénéficie du sursis pour une peine de 16 francs d'amende.

Coups et faux témoignage. — Alexandre Lobry, 41 ans, garçon brasseur à Haussy, se trouvait à l'estaminet de la dame Duval, rue Céline Bréda, lorsqu'entra M. Douay. Lobry, ayant une rancune à assouvir contre ce dernier, se leva et après avoir injurié le nouveau venu, le saisit à la gorge.

Lobry nie avoir frappé M. Douay.

Les témoins sont entendus.

La dame Duval, lors de l'enquête, avait tout d'abord prétendu n'avoir pas vu Lobry saisir son adversaire à la gorge. Mais, pressée de questions, elle avait fini par dire le contraire.

A l'audience, elle reprend sa première déposition et nie avoir dit aux gendarmes qu'elle avait vu Lobry saisir M. Douay à la gorge.

Le ministère public prend des réquisitions contre le témoin, qui est mis en état d'arrestation séance tenante. Lobry est condamné pour coups et blessures, à 25 francs d'amende et le tribunal procède au jugement de la dame Duval, prévenue de faux témoignage. Celle-ci est condamnée à 3 mois de prison. Elle est aussitôt conduite à la maison d'arrêt où est déjà écrouée.

La répression de la fraude. — Philibert Jénard, marchand de beurre, est le même qui, il y a quelques mois, se faisait prendre rue Saint-Lazare, à Cambrai, en flagrant délit de détention de margarine. Sa voiture stationnait rue Saint-Lazare, lorsque la police se montra et opéra son perquisition dans le véhicule. Elle y trouva de la margarine et des pièces de beurre qui furent soumises à l'analyse.

Pour le premier fait détention de margarine, Jénard fut condamné, il y a quelques semaines, à 5 jours de prison et 500 francs d'amende. Il est actuellement cette peine à la maison d'arrêt et c'est comme détenu, que le marchand de beurre comparaît devant le tribunal.

Le beurre saisi dans sa voiture et soumis à l'analyse, a été reconnu depuis comme contenant de 25 à 30 % et de 30 à 40 % de margarine.

M. Boyard, ministère public, prononce un réquisitoire sévère et le tribunal condamne Jénard à 8 jours de prison et 500 francs d'amende, peine qui se confondra avec la première.

Une affaire de fraude. — Le 28 août dernier M. Darnis, chef de gare à Ivuy, au cours d'une visite dans la gare, découvrit dans un wagon de marchandises venant de Gommegnies, 7 ballots renfermant 389 kilos de tabac de fraude.

Ces ballots furent aussitôt dirigés sur la gare de Cambrai-Ville et remis à l'administration des contributions indirectes qui, prévenue, chercha à connaître les fraudeurs.

Une enquête minutieuse fut ouverte et un employé de Gommegnies fut par faire des aveux, dénoncer ses complices, les frères Constant et Emile Moine, contrebandiers à Gommegnies.

Le tribunal prononce les condamnations suivantes : Templyck, 6 jours de prison avec sursis, les frères Moine, 1 mois de prison, tous trois auront à payer solidairement une amende de 8.678 francs. Le tribunal prononce en outre la confiscation du tabac saisi.

Par les

TEMPS FROIDS ET HUMIDES

ne consommez d'autre apéritif que le

BANYULS-TRILLES

soigneusement préparé avec un vieux et excellent vin pur et le **meilleur quinquina** et vous en ressentirez les **effets toniques et** bienfaisants.

C'EST L'APÉRITIF D'HIVER par excellence

recommandé par le corps médical aux Hommes, Dames et Enfants.

Refuser la consommation si la bouteille ne porte pas l'étiquette.

BANYULS-TRILLES 88909

POUR VOS CADEAUX DE FÊTES

IL N'Y A QUE LES MAGASINS DE BIJOUTERIE, HORLOGERIE, «AU COIN DORÉ», 25, RUE NATIONALE, QUI PUISSENT VOUS FOURNIR DES BAGUES OR, DEPUIS 2 FR. SAUTOIR OR AU POIDS. ALLIANCE 3 FR. 50 LE GRAMME. MONTRE HOMME DEPUIS 3 FR. 50. MONTRE DAME DEPUIS 6 FR. 95.

BOURSE DE LILLE

Du 16 Janvier 1908

Les dispositions du marché des valeurs charbonnières demeurent généralement favorables avec tendance satisfaisante.

Ainsi, se maintient bien à 1555. Anzin s'inscrit en nouveau progrès à 6448. Blanzy s'est traité à 1450. Bruay enregistre quelques bonnes transactions à 880, le dixième s'avance à 89.50. Bully peu animé, rétrograde à 1795, le sixième plus résistant à 96.75. Le 5e Carvin toujours recherché, se partage à 421, l'entier est demandé vainement sans contrepartie. Courrières s'échange ecrainiment à 181. Courrières beaucoup mieux disposé, remonte vivement à 2595. Douchy plus calme à 965. Dourges descend à 305. Drocourt très déprécié pendant une période assez longue, est en augmentation à 4500. Escarpelle se défend à 259. Furby est voulu à 1750, sans contre-partie. Flines peu recherché à 83. Noeux la bonne tenue de Lens à 807, le dixième à 81. Liévin enregistre quelques bons achats à 144. Le groupe Marles reste ferme : le 30 % passe à 2225, soit un progrès de 25 francs, la part 70 %, se maintient à 3060 et le 20ième demandé aux environs du cours précédent. Ostricourt se consolide à 2075 et le 5e Meurchin a de sérieux achats à 2735. Vicoigne en reprise à 1230, le dixième est au statu-quo à 123.75.

En sidérurgie, Denain-Anzin est plus calme à 1890.

BOURSE DE BRUXELLES

du 16 Janvier 1908

TENDE : La Banque d'Angleterre ayant abaissé son escompte de 1/100 et les différentes places d'Europe envoyant des cours très fermes, les différentes valeurs traitées gardent leur bonne orientation.

COMPTANT : Les bonnes dispositions du terme se répercutent pas sur le Parquet. Les ordres font toujours défaut et les transactions sont très réduites.

Les tramways sont cependant soutenus et consolident leurs cours antérieurs.

Les valeurs sidérurgiques et charbonnières sont négligées. On remarque même que certaines offres ne trouvent pas facilement contre-partie et les cours en souffrent sensiblement.

Les Zincs sont inchangés. Les Glaceries ont un ton ferme et affaires.

Les valeurs coloniales réactionnent à nouveau.

Aux étrangères, la tendance est satisfaisante, les cours restent presque tous inchangés.

ÉTUDES FINANCIÈRES

très complètes sur toutes les affaires dont les titres sont cotés aux différentes Bourses d'Europe et de New-York.

Renseignements sur nombreux titres non cotés

SCHNERB, FAVIER & Cie

5, Grande-Place. — LILLE

Les opérations en Charbonnages aux Bourses de Lille, Bruxelles et Berlin sont particulièrement soignées.

ORGANE DE LA MAISON :

LE RENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Paraissant le Dimanche

Abonnement : 2 francs par an

Un Conseil par jour

On est souvent embarrassé pour éteindre un incendie causé par le pétrole. C'est pourtant bien simple à faire.

Il suffit de jeter dessus quelques poignées de sable. Ce moyen réussit très bien ; mais on n'a pas toujours du sable sous la main. A ce sujet, nous conseillons à nos lectrices l'emploi du lait dont chaque ménagère est presque toujours pourvue. Vous jetez un peu de lait sur le pétrole enflammé qui s'éteint instantanément.

Bonhomme FRANKLIN.

PETITE CORRESPONDANCE

Hygiène et Médecine

L. M. R. — 1° Soigner votre état général par l'huile de foie de morue et en suivant une bonne hygiène. 2° Lavages et soc. pressés à l'eau bouillie chaude le plus souvent possible et en changeant chaque fois de linge ou de poule hydrophile ; de plus, appliquer le soir sur les paupières de la pommade à l'oxyde jaune de mercure (oxyde jaune de mercure : 30 centigrammes ; vaseline : 30 grammes).

V. L. H. — 1. Il faut soigner vos organes digestifs dont l'inflammation occasionne ces désagréments ; 2. Rien à faire ; 3. Lavages à l'eau chaude, dans laquelle vous aurez fait dissoudre une cuillerée à soupe de bicarbonate de soude, mais encore une fois cela dépend de votre estomac, de votre foie, de vos intestins, qu'il faut soigner.

Une tectrice assidue bien ennuyée. — Il est nécessaire de manger beaucoup de farineux et de graisses, boire de la bière forte, du stout, si vous ne pouvez vous alcooliser d'abides et le café. En même temps, frictionnez-vous vigoureusement, tous les matins, le tronc à l'alcool camphré ou à l'eau de cologne.

Docteur GEZO.

Droit usuel

Clara. — Aux termes du nouvel article 151 du code civil, il n'est plus besoin, à partir de trente ans révolus, d'aucun consentement. Jusqu'à cet âge, le consentement des père et mère doit être requis, ou bien l'enfant, qui est tenu d'en informer, doit faire notifier par un notaire, à ses parents ou à celui des deux qui refuse, de consentir le projet d'union. Au bout de trente jours, à défaut de consentement, il sera passé outre à la célébration. La notification n'est due aux aïeuls et aïeules.

Un abonné A. A. V. — Adressez-vous à un de vos élus républicains et demandez-lui d'aller voir à la sous-préfecture, où en est votre dossier; c'est le seule façon de sortir de l'indécision et peut-être d'arriver à vos fins.

N. D. Un propriétaire ennuyé. — Cela dépend des conditions du traité ; si vous êtes convenu d'un prix ferme et que cette convention a été signée par votre entrepreneur et vous, il est évident que vous vous trouvez vis-à-vis un forfait, qui ne peut-être modifié que, au cours des travaux, vous n'avez abandonné rien changé dans les dispositions qui y étaient prévues, que les travaux soient en tout conformes aux conditions passées. C'est par là le plus souvent que le forfait disparaît et alors naissent des procès dont l'issue dépend de l'appréciation des juges.

H D. Lectrice assidue. — 1. Du moment où vous n'avez pas renoncé à la communauté, il est évident que vous êtes dans le cas des dettes et, par suite, que vous devez payer les 200 francs qu'on vous réclame. 2. On peut obtenir jugement contre vous et ensuite, faire saisir vos meubles.

E. M. 70. — Assurez-vous que vous pouvez établir, par des dépositions de témoins, les faits dont vous vous plaignez, puis faites appeler la personne devant le juge de paix de l'arrondissement de son domicile, en conciliation ; si vous voulez seulement obtenir la paix pour l'avenir, l'affaire s'arrangera facilement, si, au contraire, vous voulez des dommages-intérêts, il faudra continuer ; n'oubliez pas que la diffamation est un fait personnel, que vous n'obtiendrez, par suite condamnation, que contre la personne qui vous a diffamé et que la mise à exécution du jugement peut être très difficile à faire.

Geneviève. — La reconnaissance d'un enfant est un acte essentiellement personnel, elle peut être faite même du vivant du père lui-même, ou par un mandataire du père, mais alors, la procuration donnée à cet effet, doit être dressée par un notaire ; elle peut avoir lieu après la déclaration de naissance, par acte spécial à la mairie. Il vaudrait mieux pour vous qu'elle ait lieu au moment de la naissance, car un « lion » vaut mieux que deux « tu l'aura ».

Nichan G. G. — Le destinataire, avant de prendre livraison, a le droit de vérifier la marchandise, vous n'avez pas proposé cette vérification, il est évident, dans ce cas, que votre réclamation ne puisse absolut il aurait fallu, en effet, que le manquant fût constaté contradictoirement.

Un lecteur ayant perdu un ami. — Adressez-vous à un employé des contributions indirectes ou votre commune; à l'aide de l'annuaire de l'administration il pourra vous rendre facilement ce service.

D. G. Rouges-Barres. — Vous pouvez toujours solliciter une diminution pour cause d'indigence ou de gêne, c'est une faveur que vous solliciter. Votre demande, doit être passée, bien, doit être adressée au préfet. Vous pouvez vous faire appuyer par un élu républicain de l'appuyer près de M. le Préfet, vous augmenterez ainsi vos chances de succès. Votre demande doit être énumérée les motifs qui militent en votre faveur.

Maître D.

CALENDRIER

Vendredi 17 Janvier 1908. — 17e jour de l'année.

SOLEIL. — Lever à 7 h. 50 coucher à 4 h. 39.

Lune. — Coucher à 7 h. 02; lever à 3 heures 36.

14e jour de la lune

La durée du jour est en augmentation de deux minutes sur la veille

Temps probable. — Un temps pluvieux et doux est probable dans le Nord.

BULLETIN METEOROLOGIQUE

du 16 Janvier

Baromètre à 0 h. du matin 760 m.

Baisse depuis la veille, 1m/m.

Température de la nuit + 2°

Températures extrêmes depuis 24 heures : Minima — 0° atteint à 7 heures hier matin. — Maxima + 6° atteint hier soir à 2 heures

Etat hygrométrique 89.

Hauteur de la pluie tombée depuis la veille : 0m/m.

Direction du vent : Sud-Sud-Ouest.

Etat du ciel : Couvert.

Baromètre à minuit : 712.

Mouvement du port de Dunkerque

ENTRÉES DU 15. — Requejada, goel, Angevine, 96 tx, cap. Giraudeau, minerai, Fayol, Ipswich, sl. ang. Gladys, 68 tx, cap. Howard, brat, Boulogne. — Londres, sl. ang. Alan, 61 tx, cap. Rought, fèves, Bebecker — Yarmouth, sl. ang. Eustace, 69 tx, cap. Southwell, brat, Bonnaventure. — New-York, sl. ang. Mistor, 2072 tx, cap. Russel, d-m, Duchateau — Sydney, sl. ang. Clan-Macalister, 3068 tx, cap. Saunin, d-m, Seligman — St-Nazaire, v. fr. Pic-Roy-Lallier, 706 tx, cap. Lepretre, d-m, Hecquet. Dieuze 1 — Londres, vap. ang. Dunmail, 657 tx, cap. Park, d-m, Morel, bat. Commerce — Hull, vap. ang. Fruria, 273 tx, cap. Fort, d-m, Debecker, bas. Marine. — Newcastle, vap. ang. Lion, 1010 tx, cap. Fender, charbon, Duchateau, dème à E.

Du 16. — New-Orleans, vap. ang. Breckfield, 1998 tx, cap. Yorke, cotons et phosphates Fayol. — Requejada, goel, Confiance, 104 tx, cap. Turbot, minerai, Fayol — Margate, sl. ang. Sharsrock, 69 tx, cap. Smith, sulfate d'ammoniac. De Baecker — Newcastle, vap. ang. Glencona, 100 tx, cap. Fallowfield, Debecker — Palmpoint goel. fr. Victorine 79 tx, cap. Leforestier, avoine, Leroy — Sunderland, vap. ang. W. Estwood, 1699 tx, cap. Mead, charbon — Londres, vap. ang. Oakwell, 128 tx, cap. Wallis, lge — Calcutta, vap. ang. Ras Dora, 2488 tx, cap. Mac Kimbie, d-m, Morel — Rotterdam, vap. Amiral l'Hermite, 86 tx, cap. Zoomerdijk, d-m. Debecker — Batoum, vap. grec Joannis Coutzis, 1017 tx, cap. Tollino, huile, gras. Durian — Bilbao, vap. San-Martin, 759 tx, cap. Levigoureux, minerai, Société Denain et Anzin.

SORTIES DU 15. — Nantes, sl. fr. Germaine, 120 tx, cap Duval, minerai Leroy — Cardiff, vap ang. Ricacindale, 1317 tx, cap Douglas, lège, Huchaleni — Havre, vap Jean-Bart, 415 tx, cap Brandt, d-m, Debecker, Avant-Port — Bordeaux, v. fr. de-Bordeaux, 721 tx, cap. Palvadeau, d-m, Devoyon.

Du 16. — Cardiff vap. ang. Diligent, 1129 tx. cap. Rail, lège, Leroy — Glasgow vap. ang. Glycdi-Paris, 2061 tx, cap. Campbell, d-m, Schuman — Hamboerg, vap all. Montevideo, 2643 tx, cap. Teosiy, d-m, Hutter.

INDUSTRIE - COMMERCE

MARCHÉ AUX BESTIAUX

—:—

Lille, le 15 janvier.

ESPÈCES d'animaux	Bœufs	Vaches	Taureaux	Veaux	Moutons	Porcs
Amenés	69	51	19	99	89	28
Vendus	127	32	19	81	73	28
Restant	17	19	17	30	70	00
Prix du kilo net	1 16	1 52	1 35	1 55	1 60	1 30
Prix du kilo net	...	...	...	...	...	...

Prix de revient au kilog. sur pied

ESPÈCES d'animaux	Bœufs	Vaches	Taureaux	Veaux	Moutons	Porcs
Prix de revient au kilog. sur pied	1 10	1 40	1 30	1 50	1 60	1 30

DÉPÊCHES COMMERCIALES

Paris, 16 janvier.

Le Havre, 10 h. — Laines à terme. — Marché calme Ventes 325 balles.

Courant 127 m, mars 128.50, mai 155.50

Le Havre, 10 heures. — Cotons à terme. — Soutenus. — Ventes 3150 balles.

Janvier	77 5/4	Juillet	74 5/8
Février	76 1/2	Août	74 1/8
Mars	76 1/4	Septembre	73 3/4
Avril	75 3/8	Octobre	72 3/8
Mai	75 3/8	Novembre	70 1/2
Juin	74 7/8	Décembre	70 3/8

Le Havre, 10 heures. — Cafés à terme. — Ventes 4.000 sacs.

Janvier	42 50	Juillet	42 50
Février	42 25	Août	42 5
Mars	42 25	Septembre	42 0
Avril	42 25	Octobre	41 50
Mai	42 25	Novembre	41 25
Juin	42 25	Décembre	41 25

Le Havre, midi. — Cotons disponibles. — Calmes — Ventes 8 balles

Le Havre, midi. — Cafés disponibles : Calmes. On a vendu 50 sacs Goualves éperrés à 50 francs.

Terme. — Inchangé sur la cote du matin

On a vendu 2.000 sacs depuis la précédente dépêche.

Liverpool, 10 heures 45. — Cotons disponibles — Languissants. Ventes prob. 5.000 balles. Import 20.000.

Liverpool, 1 heure 20. — Cotons disponibles — Calmes. Ventes 5.000 balles Amérique.

Futurs. — Hausse 14 à 10/100.

MARCHES DE PARIS

Bourse commerciale du 16 janvier

DÉPÊCHE DU 1 HEURE 15

Cours du jour	Cours précéd.	Cours du jour	Cours précéd.	Cours du jour	Cours précéd.
Calmes		**Calmes**		**Avoines Soutenues**	
Cons. 84 [illegible]	84 70	Cons. 17 50	17 50	Cons. 4. 20	48
Procht 80 [illegible]	80 [illegible]	Procht 17 80	18	Procht 17. 70	48
M. A. 83 [illegible]	83 [illegible]	M. A. 18 15	18 30	M. A. 43 25	43 50
Janv. 83 [illegible]	83 [illegible]	Janv. 18 [illegible]	18 [illegible]	Janv. 44 25	44 75
4 mai 72 [illegible]	72 [illegible]	4 mai 18 [illegible]	18 [illegible]	4 mai 45 [illegible]	45 [illegible]
Blés Lourds		**Lins Calmes**		**Sucres Calmes**	
Cons. 31 50	32 75	Cons. 51 [illegible]	54 75	Cons. 38 50	38 62
Procht 32 [illegible]	33 [illegible]	Procht 55 [illegible]	51 25	Procht 38 75	38 87
M. A. 33 [illegible]	33 [illegible]	Janv. [illegible]	51 25	M. A. 39 [illegible]	39 [illegible]
Janv. 33 [illegible]	33 [illegible]	4 mai 50 [illegible]	50 25	Janv. 39 [illegible]	39 [illegible]
4 mai 33 [illegible]	33 50	4 mai 48 75	49 [illegible]	Cons. 1.525 p.	
Farines Lourdes		**Farines Calmes**		**Sucres Lourds**	
Cons. 38 50	38 50	Cons. 37 [illegible]	38 50	Cons. 38 50	38 62
Procht 38 75	38 75	Procht 38 50	38 50	Procht 38 75	38 87
M. A. 39 [illegible]	39 [illegible]	M. A. 39 [illegible]	39 [illegible]	M. A. 39 [illegible]	39 [illegible]
Janv. 39 [illegible]	39 [illegible]	Janv. 39 [illegible]	39 [illegible]	Janv. 39 [illegible]	39 [illegible]
4 mai 39 [illegible]	39 [illegible]	4 mai 39 [illegible]	39 [illegible]	4 mai 39 [illegible]	39 [illegible]
Cire. 1.525 p.					

COURS DE CLOTURE

Colzas Souteneus		Seigles Calmes		Lins Soutenus		Alcools Lourds	
Cour. 81 75	Cour. 18 50	Cour. 18 50	Cour. 18 50	Cour. 50 [illegible]	Cour. 48 [illegible]	Cour. [illegible]	Cour. [illegible]
Procht. 81 [illegible]	Procht. 18 75	Procht. 18 75	Procht. 18 75	Procht. 50 [illegible]	Procht. 48 [illegible]	Procht. 49 50	Procht. [illegible]
4 prod. [illegible]	M. A. 19 [illegible]	M. A. 19 [illegible]	M. A. 19 [illegible]	4 prod. 50 [illegible]	M. A. 49 [illegible]	M. A. [illegible]	M. A. [illegible]
M. A. 81 75	4 mars 19 50	M. A. 19 [illegible]	4 mars 19 50	M. A. 49 [illegible]	4 mars 49 [illegible]	4 mars 49 25	4 mars 49 25
4 mai 77 [illegible]	4 mai [illegible]	4 mai [illegible]	4 mai [illegible]	4 mai [illegible]	4 mai [illegible]	4 mai 50 75	4 mai [illegible]
Blés Calmes		**Avoines Calmes**		**Farines Calmes**		**Sucres Lourds**	
Cons. 32 [illegible]	Cons. 32 [illegible]	Cons. 17 [illegible]	Cons. 17 [illegible]	Cons. 38 [illegible]	Cons. 38 [illegible]	Cour. 38 50	Cour. 38 62
Procht. 32 [illegible]	Procht. 32 [illegible]	Procht. 17 [illegible]	Procht. 17 [illegible]	Procht. 38 [illegible]	Procht. 38 [illegible]	Procht. 38 75	Procht. 38 87
4 prod. 32 [illegible]	4 prod. 32 [illegible]	4 prod. 17 [illegible]	4 prod. 17 [illegible]	4 prod. 39 [illegible]	4 prod. 39 [illegible]	4 mars 39 [illegible]	4 mars 39 [illegible]
M. A. 32 25	M. A. 32 [illegible]	M. A. 18 [illegible]	M. A. 18 [illegible]	M. A. 39 [illegible]	M. A. 39 [illegible]	4 mai 39 27	4 mai 39 [illegible]
4 mars 33 [illegible]	4 mars 33 [illegible]	4 mars 18 [illegible]	4 mars 18 [illegible]	4 mars 39 [illegible]	4 mars 39 [illegible]		
4 mai [illegible]	4 mai [illegible]			4 mai [illegible]	4 mai [illegible]		

BESTIAUX

Paris (La Villette), 16 janvier.

	Amenés	Vendus	1er prix	2e prix	3e prix	Petit entrefous
Bœufs	9714	6239	79	63	44	1 a 5
Vaches	4600	3000	78	62	44	1 a 5
Taureaux	250	217	65	53	38	1 a 5
Veaux	1152	1153	80	68	56	1 a 5
Moutons	44625	42864	81	69	57	1 a 5
Porcs	4500	4414	82	69	54	1 a 5

BOURSE DE PARIS

DU 16 JANVIER 1908

3 0/0 perpétuel	99 60	V. Paris	1865	535	75
3 0/0 amort. janv.		»	1869	5.0	
Portugais 1886	77 50	»	1872	601	50
Madagascar 97	79 10	» 1/4	1877	706	50
1903	89 90	»	1885	536	50
Rente de France	91 20	»	1887	512	25
Rente de France	1447	»	1889	362	50
Comp. d'escom.	688	» 1/4	1892	100	
Crédit Foncier	640	»	1894-1895	961	
Crédit Mobilier	634	» 1/4	1896	435	
Crédit Lyonnais	1184	» 2 0/0	1898	416	50
Société Générale	663	» 1/4	1899	108	25
Sat. Algérien	692	Métro 2 0/0	1899	426	
Sat. »	420	» 1/4	1899	105	50
Paris-L.-Méditt.	1373	» 2 1/2	1904	490	
Pal. Suez	1109	» 1/4	1904	87	50
Nord	1777	» 2 3/4	1905	329	
Orléans	1380	» 1/4	1905	92	75
Ouest	816	Foncières	187	499	
Transatlantique	620	»	1888	499	
» ant. prior.	221	» 2.60/r	1903	452	50
Omnibus Paris	940	» 5m	1903	97	50
Suez	4525	»	1908	438	
Rio-Tinto 0 0 0	1....	»	1908	438	
Egypte Domen	105	Communal	1877	471	50
» Privilég.	10..	»	1880	498	
Espagne ext. 4 0/0	88 90	»	1880	2a7	75
Hongrois 4 0/0	93 75	»	1889	444	
Italien 3 3/4 0/0	102 30	»	1892	450	25
Japonais 1905	95 25	»	1908	412	50
» 1907	97 30	Nord 3 0/0 Ac.		446	
Portugais 3 0/0	63 30	Nord 3 0/0 Nouv.		459	
Banque Autrich.	4.0	Nord 2 1/2 0/0		406	
Banq. Ottomane	715	P.-L.-M. anc.		425	
Nord d'Espagne	215	» nouv.		435	
Russe cons. 4 0/0	89 30	Orléans anc.		431	
» 3 0/0 1891	68 25	»	1886	437	
» 3 0/0 1896	67 30	Midi anc.		435	
» 5 0/0 1906	95 50	» nouv.		439	
» 1867-1866		Ouest anc.		430	
» 4 0/0 1889	83 80	» nouv.		416	
» 4 0/0 1892	83	Sat. ann.		480	
» 4 0/0 1893	83 25	» nouv.		431	
» 4 0/0 1894	83 60	Panama (a lots)		109	50
» 4 0/0 1901	83 75	Tharsis		100	
Dyis et Beaujon	515	Chartered		24	
Fives-Lille	390	East Rand		102	
Forges d'Alais	1.4 75	Ferreira		441	50
Ville de Bordeaux	516	Goldfields		537	
Ville de Lyon		Rand Mines		146	
Banq. hypothéc.	550	Robinson Deep			
» 5 0/0	420	Robinson Gold		55	
		Simmer		26	50
		Transvaal land		54	50
		Village		102	

BOURSE DE LILLE

DU 16 JANVIER 1908

Actions minières

MINES	16	15	16	13
Albi	...	...	...	1065
Anichs	1555	1555	1560	1150
Anzin	6448	6440	6440	6450
Bruay	1450	...	...	1450
Bully Grenay	1800	890	890	880
» (le 10e)	89 50	89	89	89
Bully-Grenay	4755	4819	48.0	4816
»	96 75	97	97 75	97 75
Campagnac	...	...	136	138
Carvin le 5e	421	414	409	400
Carvin	...	2045	2097	2015
Clarence	181	181	177	181
Courrières	2596	2.85	2595	2585
Crespin	74	72	72	71
Douchy	965	965	960	960
Dourges (100e)	305	308	305	307 50
Drocourt	4.00	...	4470	4450
» (10e)	...	...	447	440
Drocourt (1500 10e)	4500	...	4470	4450
Escarpelle	966	960	969	920
Furby	...	1750	1750	1750
Fresnes	...	...	...	20

Flines-Recht	...	84	85	84	84
Lens sect. ent.	802	...	805	805	805
» (1/2)	81	...	81	81	81
Liévin	4500	...	4500	...	4500
» (100e)	144	144	145	144	144
Lourcq-Carvin	...	501	...	495	...
Marles 30 0/0	2225	...	2225	2225	2225
» 70 0/0	3060	3060	3060	3060	3060
» (20e)	...	154 75	155	154 50	154 50
Meurchin	2735	...	...	2735	2735
» (5e)	2735	2735	2735	2735	2735
Nord d'Alais	...	...	...	...	...
Ostricourt	2075	2075	2075	2075	2075
Thivencelle	815	815	815	815	815
Vicoigne	1220	1215	1220	1215	1220
» (20e)	123 75	123 75	124	123 75	124

ACTIONS

Métallurgie, Forges et Hauts-Fourneaux

Demain et Anzin 1200.»» ; Société Métallurgique de l'Escaut 500.»»

Banques

Crédit du Nord 618.»»

OBLIGATIONS

Emprunts (Villes et Départements)

Tourcoing 1903, n° 1 à 2034, remboursables 20 ans, 20.»» ; Tourcoing 1905, n° 2035 à 14000, remboursables en 30 ans, 470.»»

Métallurgie, Forges et Hauts-Fourneaux

Senelle-Maubeuge 500.»»

Charbonnages

Béthune 1877, 631.»» ; Flines-les-Raches 400.»»

METAUX

Cuivre — Etain — Plomb — Zinc — Antimoine

Londres, 15 janvier.

160 kilos, hausse. — 2 mois £ 64 10 à 5 mois ; 164 25 les 100 kilos, hausse. — 3 mois £ 64 10 à hausse ; £ 161 25 les 100 kilos, hausse.

Paris (Bourse). — Cuivre £ 72 10 à 5 mois ; 313 75 les 100 kilos, stationnaire. — 1 mois £ 159 5 la tonne ; 315 67 les 100 kilos, stationnaire.

Plomb (Espagne). — Comptant £ 14 60 la tonne ; 56 10 les 100 kilos, stationnaire.

Zinc. — Comptant £ 20 10 la tonne ; 54 75 les 100 kilos.

Antimoine (Régulus). — 85 à 87 50 les 100 kilos, stationnaire.

Cours et Conférences

UNIVERSITÉ DE LILLE

Faculté des Lettres

Vendredi 17 janvier 1908, à 6 heures du soir, à la Faculté des lettres de l'Université de Lille, 22, rue Gauthier-de-Châtillon, cours public de M. de Saint-Léger, professeur : **Le Pérou sous les dominations étrangères. — Le Pérou sous l'oppression politique et de l'opposition religieuse. Le compromis des nobles et les « Guraux. »**

**UNION FRANÇA